
Actualité

L'Avise et la Fondation Macif lancent la 7ème édition de l'appel à projet PIN'S.

mars 2021

[Morgane Mourrain](#)

Imprimer la page

La Fondation Macif et l'Avise lancent la 7e édition de l'appel à projets 2021 PIN'S. Les porteurs de projets socialement innovants lauréats seront accompagnés dans leur stratégie d'essaimage sur d'autres territoires. Les domaines concernées sont la mobilité et l'accès aux services essentiels, l'habitat, la santé et la finance solidaire.

Le programme PIN'S répond à l'émergence des innovations sociales sur les champs sociaux et environnementaux qui se déploient de plus en plus sur le territoire. « Un nombre non négligeable de ces solutions rencontrent un écho considérable, à la mesure de leur utilité et de leur impact social, et s'essaient pour bénéficier à de nouvelles régions. Leur changement d'échelle est un véritable enjeu pour répondre à la transition sociale et écologique dans laquelle nous devons tous nous

engager. Or le succès de cette dynamique réside principalement dans la capacité des porteurs de projets à définir la bonne stratégie et à pouvoir y consacrer du temps ». C'est pourquoi, depuis 2014, le programme propose une solution d'accompagnement dédiée au changement d'échelle de structures de l'ESS.

Qui peut candidater ?

Les candidats devront répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- **Structure de l'ESS à vocation d'intérêt général** (hors entreprises commerciales à statut ESUS) ;
- **Porteuse d'une innovation sociale pouvant être essaimée** et dont l'impact est prouvé ;
- **Ayant au moins 2 ans d'existence** ;
- **Dont le modèle a atteint l'équilibre financier** ou est sur le point de l'atteindre ;
- **Ayant une ambition de développement dans une ou plusieurs nouvelles régions** à court ou moyen terme ;
- **Engagée dans un processus d'essaimage** (ou prête à s'y engager rapidement) ;
- **Agissant dans les domaines suivants** : mobilité et accès aux services essentiels / habitat / santé / finance solidaire. Une attention particulière sera portée aux projets relevant de la mobilité et de l'accès aux services essentiels, orientation emblématique de la Fondation Macif ;
- **Dont le ou la dirigeant.e opérationnel.le s'engage à être impliqué.e** et disponible pour l'accompagnement.

Qu'apporte l'accompagnement P'INS ?

Les lauréats bénéficieront de :

- **Un accompagnement personnalisé individuel** de 8 à 10 mois
- **6 jours d'accompagnement collectif** sur des thèmes clefs de l'essaimage
- **Un soutien financier** de la Fondation Macif de 20 000€
- **Un fonds d'ingénierie** permettant de solliciter des experts
- **La communauté Alumni** du programme P'INS
- **Un dispositif de transfert de savoir-faire** par des entrepreneurs aguerris
- **Une mise en réseau et une mise en visibilité** par les pilotes du programme P'INS

[L'appel à projets 2021](#) est ouvert jusqu'au 6 avril 2021.